

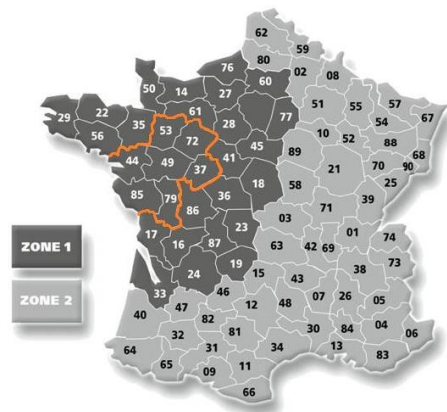
Conditions de transport et de règlement – France 2019-2020

France – Participation aux frais de port

MONTANT DES PLANTS PAR LIVRAISON € H.T.	REMISE POUR COMMANDE PRISE SUR PLACE	ZONE 1	ZONE 2	CONDITIONS DE REGLEMENT
De 0 à 1 399 €	3 %	100€	140€	Paiement à 60 jours de la date d'émission de la facture. En cas de non paiement à la date fixée, les sommes sont majorées de 3 fois le taux de l'intérêt légal.
De 1 400 à 2 499 €	3 %	140€	180€	
2500 € et plus	3 %	Franco	Franco	



Toute réclamation doit être mentionnée clairement sur le récépissé présenté par le chauffeur et confirmée par lettre recommandée dans un délai de 3 jours ouvrables.



- **Participation aux frais d'emballage : 1,5%**



Escompte 0.5% paiement comptant sous 15 jours date de facture.

Nos coordonnées bancaires :

CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE

Rib : 17906 00032 01284240001 89 CA ENTREPRISES ANGERS

IBAN : FR 76 1790 6000 3201 2842 4000 189

BIC : AGRIFRO0879 N° TVA : FR 8307 22 00 454